

Vincent REYNOUARD

LUCIE AUBRAC MENT !



**LA MILICE N'A FAIT QUE SE DÉFENDRE
CONTRE LES ATTENTATS DES MAQUISARDS**

Collection « Sans Concession », n° 1

Dans cette brochure, V. Reynouard démontre, documents à l'appui, que Lucie Aubrac, figure emblématique de la « Résistance » ment de façon éhontée lorsqu'elle s'adresse aux jeunes.

Table des matières

Pourquoi Lucie Aubrac n'a pas vu de réfugiés qui fuyaient le stalinisme

L. Aubrac « oublie » que c'est la France qui a déclaré la guerre au Reich

Trois autres mensonges de L. Aubrac

Sur les 99 pendus de Tulle

Sur la vie sous l'Occupation

Sur les « crimes » de la Milice



LUCIE AUBRAC MENT !

Lucie Aubrac reste une figure emblématique de la Résistance. Malgré son âge, elle intervient dans beaucoup d'établissements scolaires afin de diffuser la « bonne » parole officielle.

Que vaut cette parole ? Pour répondre à cette question, écoutons L. Aubrac et confrontons ses allégations aux documents historiques disponibles...

Pourquoi Lucie Aubrac n'a pas vu de réfugiés qui fuyaient le stalinisme

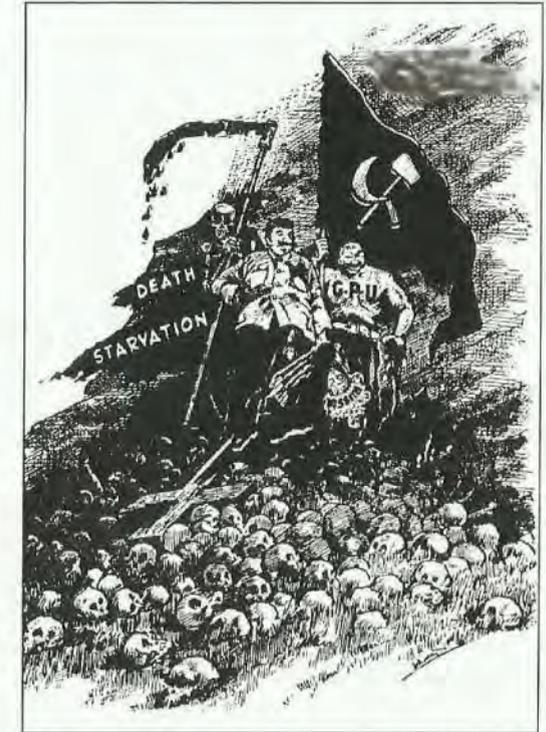
L. Aubrac justifie son engagement aux côté des antifascistes en disant :

J'ai vu arriver les Italiens et les Polonais en France, puis une deuxième vague d'Italiens et d'Allemands qui fuyaient le fascisme et une troisième émigration avec les Républicains espagnols. J'ai toujours été révoltée par l'injustice, par le fait que des gens n'avaient pas le droit d'exister [1].

Il faut lui répondre que durant cette période, elle n'a pas vu de réfugiés qui fuyaient le stalinisme parce qu'en Russie — à la différence de l'Allemagne nationale-socialiste, de l'Italie fasciste ou de l'Espagne franquiste — fuir était quasiment impossible. Pour ceux

[1] : Voy. *Le Perche*, 7 mars 2002, p. 44.

Dessin des années 30 dénonçant le stalinisme. Ses victimes ne pouvaient pas fuir...



que le « petit père des peuples » considérait comme des ennemis, c'était la déportation en Sibérie ou la mort ; les millions d'Ukrainiens victimes de la famine organisée en 1932-1933 peuvent en témoigner. Eux n'avaient pas le droit de vivre et ils n'ont pas pu se réfugier en France !

L. Aubrac « oublie » que c'est la France qui a déclaré la guerre au Reich

Ailleurs, L. Aubrac à l'impudence de déclarer qu'elle refusait l'occupation de la France « *par une armée nazie [...] qu'on n'avait pas du tout invitée* » [1]. De qui se moque-t-elle ? N'est-ce pas la France qui, à la remorque de l'Angleterre :

[1] : Voy. *Le Perche*, 21 février 2002, p. 6.

- a déclaré la guerre au Reich le 3 septembre 1939 [1] ?
- a laissé saboter l'ultime offre de médiation italienne (acceptée par Hitler) 48 heures plus tard [2] ?
- a repoussé avec mépris les offres de paix allemandes du 6 octobre 1939 [3] ?



Lucie Aubrac en 2002

Georges de la Fouchardière (*alias* Jean Chatel) a donc eu raison d'écrire après la défaite de 1940 que les soldats allemands étaient « nos invités » :

Mais oui, nos invités.

Nos grands chefs politiques ont convié les Allemands à venir en France, par cette sorte de défi qui, en langue vulgaire, s'exprime ainsi : « Chiche ! ». Par leur incoercible bêtise, ils ont tout fait pour qu'ils viennent [...].

Puis, chefs civils et militaires se sont repliés dans une région où ils peuvent encore un peu crâner.

Et ils nous ont laissé recevoir leurs invités [4].

[1] : Voy. *Le Livre Jaune Français* (Imprimerie Nationale, 1939), pp. 412-414, pièces n° 367 et 368. L'ambassadeur français à Berlin, Georges Coulondre, a signifié au ministre des Affaires étrangères allemand, Joachim von Ribbentrop, que « l'état de guerre » existait entre les deux pays. Dans son ouvrage déjà cité *La Résistance expliquée à mes petits-enfants*, L. Aubrac écrit tout de même : « Je dois vous rappeler que le 3 septembre 1939, la France et l'Angleterre ont déclaré la guerre à Hitler [...] » (p. 9). [2] : Voy. V. Reynouard, *Les crimes « libérateurs » contre la paix* (auto-édité, 1995), pp. 221 et ss. [3] : Voy. *Quand les démocraties repoussaient les offres de paix d'Adolf Hitler* (éd. du VHO). [4] : Cité par Paul Allard dans *La guerre du mensonge* (Les Éditions de France, Paris, 1940), pp. 262-263.

Trois autres mensonges de L. Aubrac

L. Aubrac profite donc de l'ignorance des jeunes pour proférer les contrevérités les plus évidentes. Son livre *La Résistance expliquée à mes petits-enfants* est d'ailleurs rempli de mensonges (sans compter les simples erreurs [1]). Trois exemples suffiront.

Sur les 99 pendus de Tulle

A page 24, elle déclare sans plus de précision :

La BBC nous informait aussi sur ce qui se passait en France. C'est elle qui nous apprenait [...] que les nazis avaient pendu quatre-vingt-dix-neuf habitants de Tulle.



Un livre truffé d'erreurs et de mensonges

Ainsi laisse-t-elle accroire aux néophytes que les Allemands auraient pendu ces gens comme ça, sans raison valable. Or, on sait que ces pendaisons ont été décidées en représailles, suite à l'a-

[1] : A la page 10, par exemple, l'auteur prétend que la France et l'Angleterre ont déclaré la guerre au Reich parce que Hitler « avait, en envahissant la Pologne, rompu le pacte qu'il avait signé à Munich ». C'est absurde, car le pacte de Munich du 29 septembre 1938 concernait la Tchécoslovaquie, pas la Pologne (pour le texte intégral du pacte, voy. *La Documentation catholique*, t. XXXIX, col. 1385). Il était d'ailleurs devenu sans effet après le dépeçement total de la Tchécoslovaquie en 1939.

troce massacre, par les maquisards de la région, d'un nombre — encore aujourd'hui — indéterminé de soldats de la Wehrmacht qui s'étaient rendus après une courte bataille [1].

Sur la vie sous l'Occupation

Plus éhonté encore mais dans le même registre, quatorze pages plus loin, un de ses petits-enfants lui dit : « *Il y a tout de même beaucoup de Français qui ont vécu tranquillement pendant ces quatre ans. Il y a des villages où on n'a jamais vu un soldat allemand* » (*Ibid.*, pp. 38-39). Si L. Aubrac avait été honnête, elle aurait dû confirmer, car cette affirmation est incontestablement vraie ; pendant l'occupation, les Allemands n'étaient pas partout, loin de là. Mais voici son commentaire en guise de réponse :

[1] : Voy. V. Reynouard, *Le massacre d'Oradour. Un demi-siècle de mis en scène* (éd. du VHO, 1997), pp. 429-431. Notons que, sur son site, l'association « Europe de la mémoire » évoque bien la bataille, mais tait soigneusement le massacre qui suivit. Sous le titre : « Les Pendus de Tulle », on lit : « *Le débarquement des armées alliées le 6 juin 1944 en Normandie a déclenché sur le territoire national un immense espoir et les différents groupes organisés appartenant aux forces de la Résistance ont manifesté des réactions diverses qui ne sont pas restées sans conséquences. En Corrèze, la nouvelle du débarquement a semble-t-il été connue le jour même du 6 juin et dès le 7 juin 1944 les forces de la Résistance appartenant aux F.T.P. (Francs Tireurs et Partisans, proches des organisations communistes) ont pris la décision d'attaquer la garnison allemande de Tulle. Après combat et pertes de part et d'autre (notamment 17 gardes-voies fusillés), les groupes allemands sont, sinon maîtrisés, du moins assiégés et retranchés dans la manufacture d'armes. A la nuit tombante, sans doute alertée par l'occupant, l'avant-garde de la division " Das Reich " arrive sur Tulle et délivre la garnison. Le lendemain 8 juin, plusieurs véhicules lourds ainsi que des chars de combat entrent en ville et se rendent maître de la situation. D'autant que semble-t-il toute résistance a disparu. Constatant les pertes (tués ou blessés) allemandes, la colonne S.S. dès 6 heures du matin, rafle tous les hommes jeunes qu'elle prend en otages. Cinq, six ou sept cents personnes se retrouvent ainsi tout au long de la journée prisonnières et détenues dans la cour de la manufacture d'armes. Le lendemain 9 juin 1944, après de longues négociations entre les autorités allemandes et les autorités civiles et religieuses (dans le but de réduire le nombre des otages), 99 hommes sont pendus aux balcons du quartier de Souilhac et 311 sont déportés. »*

C'était vrai pour Oradour-sur-Glane, jusqu'au 10 juin 1944. Ce jour-là, une colonne allemande est venue, a brûlé les maisons, tué tous les hommes et incendié l'église dans laquelle ils avaient enfermé toutes les femmes et tous les enfants [...]. C'est cela la barbarie imprévisible d'une soldatesque [*Ibid.*, p. 39].

Je ne m'étendrai pas sur le caractère mensonger de la thèse officielle concernant Oradour ; une thèse que, sans surprise, l'ancienne Résistante reprend à son compte. Je note simplement que L. Aubrac ne veut rien dire de positif sur l'occupation ; même pas que, dans certaines régions, des gens ont pu vivre tranquillement. C'est déjà trop pour elle. Alors, elle cite un cas particulier — et mensonger — pour laisser croire que durant l'occupation, les Allemands arrivaient soudainement dans les coins les plus tranquilles et massacraient tout le monde, donc que toute la France aurait vécu en état de terreur permanente.

Sur la Milice

Mais le plus révoltant concerne la Milice, qu'elle qualifie d'« horrible Milice » (p. 30). Elle explique :

[Pétain] décrète sa création le 30 janvier 1943, pour le dixième anniversaire de l'arrivée de Hitler au pouvoir. Elle est composée de Français bien payés, armés, qui vont se conduire aussi sauvagement que la gestapo. Ils sont souvent plus terribles qu'elle, volent et tuent en toute impunité. De juin 1943 à juin 1944, il n'est pas de jour qui ne soit marqué par des incendies, des tortures, des exécutions sommaires [*Ibid.*, pp. 30-31].

Je passe rapidement sur le lien totalement illégitime que L. Aubrac établit entre le dixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de Hitler et la création de la Milice. Il n'y a là rien de plus qu'une concordance de date due au hasard des circonstances. Dans son discours inaugural du 30 janvier 1943, le chef de la Milice, Joseph Darnand, n'a d'ailleurs fait aucune allusion à l'arrivée au pouvoir de Hitler. Or, si vraiment le choix de la date de création avait été volontaire pour établir un lien, gageons qu'il l'aurait souligné.

Quant à prétendre que les Miliciens auraient « volé », la vérité est celle-ci : dans le cadre de sa mission de maintien de l'ordre et d'action sociale envers les plus démunis, la Milice combattit le marché noir. Le 30 janvier 1943, J. Darnand déclara :

Mais surtout, la Milice réprimera les actions frauduleuses du marché noir. Elle n'hésitera pas, pour peu que le gouvernement lui laisse certaines initiatives, à frapper avec discernement les malfaiteurs que leur adresse ou leur ruse, jointes à certaines complaisances, mettent souvent à l'abri [1].

Ayant reçu l'autorisation demandée, la Milice agit. Mais elle ne se contenta pas d'appréhender certains « gros requins du marché noir ». Lorsque l'un d'entre eux était arrêté, elle saisissait les stocks destinés à la revente illégale et les distribuait gratuitement dans les quartiers populaires afin d'aider les plus démunis [2]. En guise de preuves, voici quelques brèves glanées dans l'hebdomadaire *Com-*

Ci-dessous : Dans le cadre de l'action sociale et de la lutte contre le marché noir, des miliciens distribuent des bouteilles saisies.



[1] : Voy. le « Discours prononcé par le chef Darnand à Vichy, le 30 janvier 1943 devant le Chef du Gouvernement », deuxième page. [2] : Voy. *Pour la Milice, Justice !...*, préface du général Lavigne-Delville (éd. Etheel, Paris, sans date [1956]), p. 38.

bats que publiait la Milice (mois de mai 1943) :

Aude. Le 5 mai [1943] à la suite d'une filature qui durait depuis plusieurs jours, les francs-gardes ont arrêté deux individus chargeant 200 kg de sucre dans une voiture. Ce stock a été saisi et distribué à des familles nécessiteuses de prisonniers et de travailleurs en Allemagne [3].

Isère. [...] le 6 mai, des francs-gardes pénétrèrent dans une blanchisserie où ils découvrirent deux vaches fraîchement abattues. Peu de temps après, ils arrêterent le boucher qui venait prendre livraison de la viande. Les 390 kg de viande ainsi saisis furent distribués aux familles nombreuses [Id.].

Vaucluse. Le 6 mai, un chef et quelques francs-gardes cueillirent une camionnette transportant 500 kg de sucre. Amené à la permanence milicienne, le chauffeur dénonçait rapidement six de ses complices.

La camionnette conduite par les francs-gardes fit le tour des quartiers populaires où son chargement fut distribué à des ménagères stupéfaites. L'affaire fit grand bruit dans la ville et le lendemain la Milice fut obligée de dégager l'accès à sa permanence assaillie par un millier de clients qui attendaient une nouvelle distribution [Id.].

Grenoble : Le 12 mai, une équipe spéciale de la Franc-Garde découvre et saisit, dans le garage d'un transporteur, d'énormes quantités de viande, de vin et d'eau-de-vie. Le 13, plus de 100 kg de viande transportés clandestinement dans une remorque viennent s'ajouter à la prise précédente.

[3] : Voy. *Combats*, 22 mai 1943, p. 2.



Joseph Darnand à son procès

Le 15, la viande est distribuée aux familles nombreuses et nécessiteuses. Le 16, les ouvriers travailleurs de force reçoivent par nos soins deux litres de vin supplémentaires et l'eau-de-vie est remise à la Régie. En résumé, du 23 avril au 15 mai, 1 181 familles furent soulagées par nos différentes distributions [1].

Naturellement, après la « Libération », il fut aisé de présenter les trafiquants comme des « Résistants » et les saisiés comme des vols.

Sur les « crimes » de la Milice



J'en viens maintenant aux assassinats « en toute impunité » dont la Milice se serait rendue coupable. Relevons tout d'abord une précision qui, quoi que matériellement fausse, se révèle capitale. L. Aubrac écrit (je souligne) : « De juin 1943 à juin 1944, il n'est pas de jour qui ne soit marqué par... » Si, vrai-

ment, la Milice avait été créée pour faire régner la terreur, ces (prétendus) meurtres auraient dû commencer dès février 1943. Pourquoi, alors, fallut-il attendre plusieurs mois (en vérité, un an et non pas cinq mois) ? La raison est simple. Parce qu'au départ, la Milice n'avait pas été créée pour exercer des représailles, mais pour soutenir la Révolution nationale. Elle n'avait d'ailleurs quasiment pas d'armes. Toutefois, ayant su démontrer son efficacité sur le terrain de l'action et de la propagande, la Résistance la prit pour cible. Après quelques attentats matériels sans grandes conséquences, les premiers assassinats (ou tentatives d'assassinat) survinrent. Le 24 avril 1943, un des chefs de la Milice, le jeune Paul de Gassowski, tomba atteint de huit balles de pistolet-mitrailleur [2]. Il laissait une femme enceinte de plusieurs mois. Quelques jours plus tard, à Tarbes, le milicien Gaeger reçut une balle dans la cuisse. Puis ce fut au tour d'Ayral, à Montauban, d'essuyer l'attaque d'un individu qui déchargea sur lui son revolver [3].

[1] : Voy. Combats, 29 mai 1943, p. 2. [2] : Voy. Combats, 8 mai 1943, pp. 1 et 2. [3] : Voy. Combats, 15 mai 1943, p. 2.

Abel BONNARD
de l'Association française
J. DARNAND
Paul MORAND
LES PAGES SOCIALES
LES LETTRES
LE CINÉMA
LES SPORTS

COM

GASSOWSKI REVOLUTION

mort pour notre

A MARSEILLE, le 28 avril, à 10 heures du matin... Rue Chappé, à la permanence de la Milice Française, quatre francs-gardes en uniformes veillent le corps de Paul de Gassowski.

maintenant se place le cercueil. C'est le milicien Denarys, qui, au nom de ses camarades, rend hommage au chef mort et jure de suivre son exemple en toutes circonstances.

pour d'un enfant et qui fut toujours pour lui compas, loyal et fidèle dont il avait besoin pour maintenir son aïeul de chaque jour, à ses parents, à ses amis, aux légionnaires, à tous ceux qui le connaissent et qui l'ont aimé, je tiens à exprimer au nom de la Milice Française notre profonde tristesse en même temps que notre légitime fierté.

La rigidité des garde-à-vous, la dure sobriété du kaki et du noir des cravates marquent cette veille de notre combat révolutionnaire.

Joseph Darnand prend la parole : — La Milice Française vient d'être frappée en la personne d'un de ses chefs.

En prononçant ces paroles, ce n'est pas seulement aux assassins de Paul de Gassowski que je m'adresse. C'est aussi et surtout à ceux qui ont à mes yeux mérité. Nous n'avons pas l'habitude de préférer de vaines menaces. Mais nous avons une bonne mémoire et nous n'oublions pas.

Un drapeau tricolore recouvre le cercueil.

C'est au nom de la Milice Française tout entière que je viens saluer aujourd'hui la dépouille de notre camarade Paul de Gassowski, assassiné par les communistes.

Fidèles au serment que nous avons prêté, nous mènerons jusqu'à son terme, coûte que coûte, la lutte entreprise.

Depuis trois jours et trois nuits, les miliciens assurent la garde d'honneur.

En faisant tuer Paul de Gassowski, nos adversaires ne se sont pas trompés : ils ont éliminé un élément d'élite, ils ont supprimé une valeur.

Sûrs de notre vérité, fermes dans notre foi, inébranlables dans notre résolution, nous avons l'orgueil de croire que nous représenterons en France les vrais Français.

Ce matin, dès son arrivée, le chef Darnand est venu là et il est resté longtemps face au cercueil.

Appartenant à une famille d'officiers des armées de terre et de mer, dont les diverses générations donnèrent avec largesse au cours des guerres leur sang à la Patrie, Paul de Gassowski avait hérité de ses aïeux une âme de soldat.

Ceux qui ont acquis sur les champs de bataille le droit de parler de la guerre

Maintenant, porté sur les épaules de huit francs-gardes, le corps quitte la chapelle ardente.

Aussi, dès qu'il fut démobilisé, chercha-t-il l'occasion de « servir » en se donnant corps et âme à un mouvement : il jugeait capable d'assurer le relèvement de son pays.

LEURS LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

Les centaines s'immobilisèrent au garde-à-vous et lentement le cortège se forma. Paul de Gassowski est accompagné jusqu'à l'église des réformés par sa famille, ses amis, ses miliciens.

Le S. O. n. obtint vite de lui l'engagement, d'honneur qu'il exigeait de tous ses membres et que Paul de Gassowski a eu tenir jusqu'à sa limite suprême.

A CHA

Le glas tinte. Sur le parvis, Mgr Delay, évêque de Marseille, entouré de son chapitre accueillent la dépouille mortelle.

Militant national de toujours, capitaine de réserve mobilisé en 39-40, S. O. L. de la première heure, révoqué innocent, généreux et ardent, allié à un sens politique éprouvé des qualités de cœur incontestables, Paul de Gassowski était le type « émeu » milicien.

Os Combats, 29 mai 1943, p. 2.

Dans l'église tendue de noir et pavées aux couleurs nationales la cérémonie religieuse se déroule.

Mgr Delay donne l'absoute.

Plus un problème nous passionne, plus nous nous devons d'être à son regard de froide sérénité et d'implacable rigueur. Es p de Français

Dans *Combats*, Pierre Cance prévint :

Il y a quelques mois, nous sommes partis avec un chef, avec une idée. Il y a du sang sur notre route. Mais nous avons plutôt la vocation du soldat que du martyr [*Id.*].

Dès le lendemain, à Montauban, le milicien Leplat échappa de justesse à une tentative d'assassinat ; deux balles déchirèrent ses vêtements [1]. Le 20 mai, un camarade de Saint-Meard-de-Durçon, cultivateur de son état, fut agressé chez lui ; il parvint toutefois à tuer l'un de ses agresseurs et à mettre en fuite l'autre [2]. Mais, le 29 mai, le chef régional de la propagande des Bouches-du-Rhône, le docteur Bouysson, fut assassiné à Marseille. Et le 5 juin, toujours à Marseille, le milicien Laugier tomba grièvement blessé [3].

Par la suite, les attentats redoublèrent. Début juin, dans le seul département de l'Isère, on en compta dix en une semaine, sept bombes mises devant ou dans des maisons de miliciens et trois agressions à main armée [4]. Le 25 juin 1943, à Grenoble, un jeune milicien de 17 ans, Henri Burgat, tomba sous les balles de deux individus qui étaient venus lui remettre une fausse convocation pour le STO [5]. Neuf jours plus tard, à Lyon, un jeune homme de 21 ans, Gulbal, périt dans un attentat ; il n'était plus milicien, mais ses meurtriers semblaient l'ignorer [6]. Le 14 août, Costes de Toulouse fut abattu [7]. Le 26, le chef de la Milice en Isère, Pierre Leyssieux, fut à son tour victime d'un attentat et grièvement blessé ; trois balles l'atteignirent au ventre, les autres lui sectionnèrent les doigts de la main droite [8]. Le lendemain, un juif



[1] : Voy. *Combats*, 22 mai 1943, p. 2. [2] : Voy. *Combats*, 5 juin 1943, p. 2. [3] : Voy. *La Gerbe*, 3 juin 1943, p. 2 (on y parle du docteur Buisson) ; *Combats*, 5 juin 1943, p. 1 et 4 septembre 1943, p. 1. [4] : Voy. *Combats*, 12 juin 1943, p. 2. [5] : Voy. *Combats*, 3 juillet 1943, p. 1 et 4 septembre 1943, p. 1. [6] : Voy. *Combats*, 4 septembre 1943, p. 2. [7] : Voy. *Combats*, 4 septembre 1943, p. 1. [8] : Voy. *Combats*, 28 août 1943, p. 1 et

de 20 ans blessa mortellement un camarade de Toulouse, Louis Mas ; celui-ci succomba à ses blessures le 6 septembre [1]. Deux jours plus tard, le 29 août, deux Francs-Gardes, Lencou et Lacroix furent abattus [2].

Début septembre, un milicien de Mâcon, Grement, qui se rendait à la messe, échappa de justesse à une tentative d'assassinat [3]. Mais le 17 septembre, à Valréas, Norbert Borrelly, père de sept enfants, fut tué de six balles dans le ventre alors qu'il allait, comme tous les matins, acheter son journal [4]. Cinq jours plus tard, un retraité milicien de La Ciotat, Wareibe, tomba atteint de plusieurs balles tirées à bout portant par trois individus [5].

Jusqu'à présent, la Milice, passablement désarmée, était restée absolument sans réagir. De plus, J. Darnand était formel et répétait :

Nous n'avons pas le droit, nous, de sortir de la légalité, sur ce terrain. Les méthodes lâches du terrorisme ne sont pas dignes des combattants en uniformes que nous sommes [6].

Si bien que les assassins s'enhardirent. A partir de ce moment, les meurtres furent si réguliers que *Combats* créa une rubrique spéciale intitulée : « La Milice en deuil » (en page 2). Dans la seule journée du 5 octobre, deux miliciens, Jules Petit et Berthelot, furent assassinés [7]. Puis, dans une même semaine, ce fut au tour

4 septembre 1943, p. 1. Resté plusieurs jours entre la vie et la mort, P. Leyssieux s'en sortira tout de même, mais avec une invalidité partielle permanente de 50 %. Dans une lettre écrite sur son lit d'hôpital, il déclarera : « Ils me trouveront donc encore en face d'eux, moins fort physiquement, bien sûr, mais moralement davantage décidé s'il se peut » (voy. *Combats*, 4 décembre 1943, p. 2).

[1] : Voy. *Combats*, 4 septembre 1943, pp. 1 et 2 et 11 septembre 1943, p. 2. [2] : Voy. *Combats*, 4 septembre 1943, p. 1. Dans cette édition, Lacroix était répertorié parmi les blessés. Mais avait succombé à ses blessures le 2 septembre (voy. *Combats*, 11 septembre, p. 1). [3] : Voy. *Combats*, 25 septembre 1943, p. 2. [4] : Voy. *Combats*, 25 septembre 1943, p. 2. [5] : Voy. *Combats*, 2 octobre 1943, p. 2. [6] : Voy. *Pour la Milice. Justice !...*, op. cit., p. 40. [7] : Voy. *Combats*, 9 octobre 1943, p. 2.

Fragment de la page 2 de Combats, 16 octobre 1943

LA MILICE EN DEUIL

CHARLES BARBE EST MORT

Il y a quelques semaines, nous avons annoncé que notre camarade de Barbes, Charles Barbe, s'était tué un an à la L. V. L., qui s'était déjà distingué sur le front de l'Est, avait été grièvement blessé au cours d'un engagement, avec des partisans.

Il avait été mortellement blessé de cinq balles dans différentes parties du corps : deux dans le dos, une dans le cou, une dans le bras, une dans la jambe. L'amputation immédiate d'une jambe, mais l'on pouvait quand même conserver quelques espoirs de le sauver.

Aujourd'hui, nous apprenons la triste nouvelle de sa mort. A ce sujet, le capitaine Jean Bastompierre écrivait le 1^{er} octobre aux quelques lignes au chef Joseph Barisand :

« Je passe au camp de Pologny, j'ai appris le décès de Barbe, inutile de te dire que j'en ai été bouleversé. Tu sais avec quel enthousiasme nous étions partis l'année dernière, comme deux frères. Je ne suis affecté que de deux choses, mais je les chéris à être sûr de lui et de son sacrifice. Félix Agnely et Barbe doivent venir pour nous tous les deux exemplis, grâce auxquels nous sommes plus forts, pour continuer la mission qui nous avait rapprochés. Je suis à jamais. Mais comme je souffre de n'avoir pu être le père de lui pour l'instanter dans la douleur et pour être le sauter. »

« Je viens de recevoir un grand coup, mais je ne veux pas me laisser abattre. Nous venons de perdre un homme exceptionnel dont notre pays avait grand besoin. Je ne cesse de prier pour lui, sa famille et sa femme. »

Charles Barbe est mort. Avec lui, notre mouvement perd l'un de ses meilleurs. Tous nos camarades sont en deuil. La-haut, en Russie, tant au combat, comme plus tard couché tout pâle sur son lit de douleur, le jeune lieutenant a su, mieux que tous autres, montrer le vrai visage d'une héroïque jeunesse française, ardente et décidée.

Charles Barbe, qui laisse une charmante jeune femme et une famille qui pleure aujourd'hui dans une douleur laurante fier et un héros, restera pour nous une modèle.

Tous nos camarades conserveront le souvenir d'un des leurs qui a su montrer magnifiquement le chemin du courage et de l'honneur.

« A Font-Saint-Expiel, jeudi, à 22 h. 15, le milicien Georges Guez et sa femme étaient arrivés à une table de la halle de cinéma dont ils sont propriétaires. Tout à coup, un individu se détachant d'un groupe de consommateurs se précipita vers le couple et, à bout portant, déclencha son automatique sur notre camarade.

« Au même instant, un second terroriste abattait froidement M. Alphonse Guez, qui se portait couramment au secours de son fils. Un troisième terroriste qui s'était tenu en retrait cette fois-ci se précipita alors durant cette courte scène et tira alors plusieurs coups de feu sur notre camarade. Tous, contre tout espoir, furent criblés de balles ; possé-

tion disparurent aussitôt dans la nuit.

Tandis que M. Alphonse Guez était transporté en toute hâte à la clinique du docteur Marziel, son fils, Georges, mortellement atteint, ne tardait pas à rendre le dernier soupir. Hélas, en dépit d'une délicieuse intervention chirurgicale, M. Guez ne survécut à son tour dans la nuit de vendredi.

Nos services ont immédiatement ouvert une enquête.

Docteur en droit et officier de réserve, M. G. Guez était titulaire de la croix de guerre que lui valut, au cours de la campagne 1939, son courage et ses grandes qualités d'administrateur.

Les obsèques de notre malheureux camarade Georges Guez et de son pauvre père ont été célébrées dimanche à Font-Saint-Expiel, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie.

Tout à l'heure, MM. Flaminio, Salme et Salabert, ainsi que M. le Préfet du Gard, représentant le gouvernement, rendirent un suprême hommage aux malheureuses victimes de ce lâche attentat et exprimèrent leur certitude de voir bientôt exécuter de parés crimes.

M. Ernest Filon et ses 18 enfants achevèrent de dîner, lorsque vers 11 heures, un individu masqué fit soudainement irruption dans la cuisine : « Haut les mains ! » cria-t-il et, au même instant, il lâcha une rafale de mitrailleuse atteignant à la cuisse Pierre Fillou, inspecteur de police à Trémas et blessant mortellement d'une balle au poumon Étienne Mlle Claire Fillou, âgée de 19 ans. Aussitôt, s'élevant que son copain, leur père se précipita, mais d'une chute à la poursuite de l'agresseur, Hélas ! à peine avait-il fait quelques pas qu'il s'écroula, grièvement atteint par le feu de quatre autres terroristes qui se trouvaient dans la cour.

Mardi, deux autres de nos camarades payèrent encore de leur sang leur attachement à la cause de leur idéal révolutionnaire au cours de deux drames d'une savante ironie.

Georges Giraud, âgé de 33 ans, résident, chef de trentaine à Clercy (H.-et-L.), collectait de la soixantaine de personnes l'ensemble des locaux de personnes de ce genre et les curieux s'approchèrent de lui. L'un d'eux vint alors le charger de son revolver sur notre malheureux camarade qui s'élevait aussitôt et, pendant que le second bandit protégeait la fuite de l'un et la sienne tenait en respect de sa mitrailleuse la foule effrayée.

Devant la nuit de mardi à mercredi, Valeyre, instituteur au petit bourg de Cahu (Tara) maria sans enfant, mais dont l'épouse attendait le second, se précipita à la ruelle des voies ferrées lorsqu'il fut assailli et abattu de plusieurs coups de feu. Quand les terroristes furent repartis, le mari et la femme furent criblés de balles ; possé-

tion disparurent aussitôt dans la nuit.

Nos services ont immédiatement ouvert une enquête.

Docteur en droit et officier de réserve, M. G. Guez était titulaire de la croix de guerre que lui valut, au cours de la campagne 1939, son courage et ses grandes qualités d'administrateur.

Les obsèques de notre malheureux camarade Georges Guez et de son pauvre père ont été célébrées dimanche à Font-Saint-Expiel, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie.

Mardi, deux autres de nos camarades payèrent encore de leur sang leur attachement à la cause de leur idéal révolutionnaire au cours de deux drames d'une savante ironie.

Devant la nuit de mardi à mercredi, Valeyre, instituteur au petit bourg de Cahu (Tara) maria sans enfant, mais dont l'épouse attendait le second, se précipita à la ruelle des voies ferrées lorsqu'il fut assailli et abattu de plusieurs coups de feu. Quand les terroristes furent repartis, le mari et la femme furent criblés de balles ; possé-

FOU

On doit même m'expliquer toute de suite, dans un langage clair, ce que signifie ce mot.

SAONE

Il y a eu un attentat à la bombe dans la nuit de mardi à mercredi, à la gare de Clercy (H.-et-L.).

Il y a eu un attentat à la bombe dans la nuit de mardi à mercredi, à la gare de Clercy (H.-et-L.).

SAONE

Il y a eu un attentat à la bombe dans la nuit de mardi à mercredi, à la gare de Clercy (H.-et-L.).

Il y a eu un attentat à la bombe dans la nuit de mardi à mercredi, à la gare de Clercy (H.-et-L.).

Il y a eu un attentat à la bombe dans la nuit de mardi à mercredi, à la gare de Clercy (H.-et-L.).

de Georges Guez, abattu à bout portant alors qu'il était assis à la terrasse d'un café en compagnie de son épouse et de son père (lequel fut grièvement blessé en tentant de porter secours à son fils) ; de Mlle Claire Fillou, 19 ans, mortellement blessée d'une balle au poumon par des individus qui visaient son père et l'atteignirent gravement ; de Georges Giraud, assassiné alors qu'il collectait de la laine pour une œuvre de bienfaisance [1] ; d'Henri Maître, fauché par une rafale de mitrailleuse alors qu'il était dans la cour de sa ferme [2] et de Valeyre, criblé de balles dans le dos alors qu'il se rendait à la garde des voies ferrées ; tout comme P. de Gassowski, il laissait une épouse enceinte [3].

Le 27 octobre, un chef des troisième et quatrième services départementaux de la Milice, Pierre Cornier, fut retrouvé abattu d'une rafale de mitrailleuse alors qu'il regagnait son logement ; âgé de 28 ans et titulaire de la Croix de guerre, il était père d'un enfant de 4 ans [4]. Le lendemain, un chef du troisième Service départemental de la Milice, Georges Gras, 40 ans et père de trois enfants, fut assassiné par trois individus qui étaient entrés chez lui prétextant une demande de consultation [5]. Le 2 novembre, le chef de la première Centaine de la Haute-Garonne, Berger, fut tué par l'explosion d'une bombe [6].

C'en était trop. Pour la première fois, J. Darnand annonça, en termes certes voilés, l'éventualité de représailles. Dans un article paru en première page de *Combats* sous le titre : « Alerte Militaires », il écrivit :

Depuis plusieurs mois, les terroristes de zone sud s'acharnent contre nous. Jusqu'ici, la lutte était inégale : nous étions matériellement hors d'état de riposter, ou même de nous défendre. Aussi, chaque jour nous apportait-il la nouvelle d'un attentat contre une de nos permanences, ou l'assassinat d'un de nos militants. Demain, les assassins frapperont sans

[1] : Voy. *Combats*, 16 octobre 1943, p. 2. [2] : Voy. *Combats*, 30 octobre 1943, p. 2. [3] : Voy. *Combats*, 16 octobre 1943, p. 2. [4] : Voy. *Combats*, 13 novembre 1943, p. 2. [5] : Voy. *Combats*, 6 novembre 1943, p. 2. [6] : Voy. *Combats*, 13 novembre 1943, p. 2.

doute encore, mais les Miliciens auront les moyens de résister. Nous avons déjà vengé nos morts [allusion aux quelques agresseurs tués par des miliciens armés]. A l'avenir, nos vengeance seront plus fortes et plus dures [1].

J. Darnand disait vrai : les terroristes ne reculèrent pas. Le 15 novembre au petit matin, un milicien de 74 ans, le général Philippon, fut tué à bout portant et dans le dos par un jeune cycliste d'environ 18 ans [2]. Dans la même semaine, deux autres miliciens furent mortellement blessés (*Ibid.*, p. 2). La semaine suivante, ce fut au tour du chef régional Jacquemain, père de huit enfants (trois balles dans la tête, deux dans le corps), de son camarade Frank (cinq balles dans la tête) et des deux frères Georges et Marcel Lacote (abattus ensemble d'une rafale de mitraillette) [3]. Le 24 novembre, un hôtelier de l'Ain devenu depuis peu milicien, Camille Barberet, fut criblé de balles devant son établissement par un commando composé d'une vingtaine d'hommes ; peu après, un camarade de 28 ans, marié et père d'un enfant de neuf mois, fut abattu à Poligny dans le Jura [4].

A cette date, la Milice avait essuyé plus de 100 attentats à la bombe contres des permanences et des maisons particulières ; 33 miliciens avaient été tués et 165 autres blessés [5]. Le 28 novembre, J. Darnand prit la parole à Nice. Pour la première fois, il annonça que la Milice avait déjà opéré des représailles et qu'elle allait s'armer largement pour riposter :

J'ai décidé de faire payer à nos agresseurs et à leurs complices leurs forfaits.

Ils ont déjà payé. On prétend que nous allons trop fort, pourtant je répète : « Désormais, nos représailles seront plus fortes et plus rudes ».

A l'intimidation, il faut répondre par une répression impitoyable. Notre décision est prise [...].

[1] : Voy. *Combats*, 6 novembre 1943, p. 2. [2] : Voy. *Combats*, 20 novembre 1943, pp. 1 et 2. [3] : Voy. *Combats*, 27 novembre 1943, p. 2. [4] : Voy. *Combats*, 4 décembre 1943, p. 2 et 18 décembre 1943, p. 2 (rectificatif concernant son état matrimonial). [5] : Voy. *Combats*, 4 décembre 1943, p. 1.

Notre calme a pu surprendre, notre résignation passer pour de la peur. Nous nous sommes préparés.

Tous nos efforts, depuis cinq mois, ont consisté à nous fournir l'armement indispensable à notre sécurité et à notre bataille.

[...] aujourd'hui, je vous apporte les moyens que vous réclamez. D'autres vont suivre.

Ces armes ont déjà servi. Jacquemin et Franc, nos derniers martyrs, ont été vengés. Les représailles sont arrivées, et nos adversaires sont prévenus.

Je méprise ceux qui, se faisant l'écho de Londres et d'Alger, nous accuseront de pousser à la guerre civile. On n'encourage pas à la guerre civile quand on abat des êtres malfaisants, quand on protège les vies des Français et le patrimoine national [1].

A partir de ce moment, la Milice commença à exercer des représailles ciblées mais sans pitié [2]. Interrogé début janvier 1944 par *Je Suis Partout*, J. Darnand, lança :

Enterrement d'un milicien tué à Pantin



[1] : Voy. *Combats*, 4 décembre 1943, p. 1. [2] : Dans sa préface au livre *Pour la Milice. Justice !...*, le général Lavigne-Delville écrit (p. 7) qu'il fallut attendre le 73^{ème} assassinat touchant la Milice pour que son chef donne l'autorisation à ses troupes de riposter. A mon avis, c'est une erreur, il faut lire « 33^{ème} ».

éhontée, elle commence l'histoire à partir du moment où la Milice a exercé des représailles ; ce qui lui permet de dépeindre ses membres comme des assassins, des voleurs et des bourreaux. L. Aubrac n'est donc rien d'autre qu'une vulgaire menteuse à qui on laisse le champ libre pour falsifier l'Histoire.

Tous ces mensonges doivent être dénoncés pour saper à la base la propagande orchestrée auprès des jeunes.

La collection « Sans concession » est diffusée par Vision Historique Objective.

Vous pouvez obtenir un catalogue gratuit sur simple demande à l'adresse suivante :

**V.H.O.
B.P. 256
B-1050 BRUXELLES 5**